

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2016 à Saint Paul Cap de Joux

Clubs Présents : ASPTT ALBI, US CARMAUX, TT DURFORT SOREZE, GRAULHET TT, TT LABASTIDE-GAILLAC, FLEP LACABAREDE, UP MAZAMET, RABASTENS TT, P SAINT PAULAIS soit neuf clubs sur 12

Club excusé : CASTRES TTT

Club non représenté : TT LACAUNE, FP LABRUGUIERE

Personnalités présentes Monsieur D Cabanel directeur du service des sports à la DDCSPP, Monsieur L Vandendriessche vice-présidente du Conseil Départemental représentant monsieur le président et maire de Saint Paul, Monsieur M Marcoul président du CDOS, Monsieur J Salvetat président du comité de la Haute Garonne représentant le président de la ligue

Personnes excusées : Mme P Bossoreil et J-P Gilles du castres TTT, S Saurel (Carmaux) et B Fabre (La bastide Gaillac),

La séance est ouverte vers 20 Heures 45 par le Président J-C Fauch.

Après l'approbation, à l'unanimité des présents, du compte-rendu de l'Assemblée Générale de septembre 2015 le président prend la parole

Le secrétaire général présente ensuite à l'aide d'un diaporama les statistiques de l'année écoulée et de l'olympiade et le bilan des actions menées ainsi que le fonctionnement administratif de notre comité sur la saison écoulée.

Notre salarié Alain Fitoussi nous présente le bilan technique en insistant sur la formation des jeunes et les résultats sportifs de la saison. Il nous présente le tout sous forme d'un Power-point

Ce bilan d'activité est adopté à l'unanimité.

Le trésorier prend ensuite la parole pour présenter et commenter le bilan de trésorerie et le compte résultat. Ce dernier fait apparaître un léger excédant de 525,68€.

Aucune question n'est posée au trésorier et ce bilan est accepté à l'unanimité des présents.

Pour faire suite à l'exposé de ces comptes, le projet de budget pour la nouvelle saison 2016-2017 est présenté. Il est équilibré à 60000€. Il présente peu de différence par rapport à la saison passée le renouvellement du comité qui va avoir lieu ne permettant pas d'initiatives Il réduit au minimum les dépenses d'autant que le conseil départemental a baissé son aide de 1000€. Pour compenser cette baisse de subvention nous avons décidé une augmentation à la contribution à l'emploi. de 1€ par licencié A noter que la suppression des modules pour les

licences, si elle va avoir un impact important pour les clubs, elle devrait peu influencer sur le budget du comité. Aucune question n'est posée sur ce budget. Il est adopté à l'unanimité.

Viens ensuite le moment des élections au comité directeur pour l'olympiade

18 personnes se sont portées candidates Nos statuts prévoient un comité de 14 membres les électeurs devront donc rayer au moins quatre noms sur les bulletins de votes qu'ils leur ont été donnés à leur arrivée.

Chaque candidat dans l'ordre alphabétique en commençant par la lettre « D » tirée au sort sont appelés à se présenter brièvement. F Malige (Saint Paul) N Barreau (Lacabarède) et Pereira (Mazamet) acceptent d'être scrutateurs.

Pendant le dépouillement il a été procédé à la remise des récompenses par les personnalités présentes B Belhaire, D Longo, A Chaves, T Estampes et P Trouche ont reçu la médaille du mérite départemental

Les équipes championne départementales de chaque phase ont quant à elle reçu une coupe. Le ping Saint Paulais reçoit le challenge des clubs

Après le résultat du vote les nouveaux élus se sont réunis pendant quelques minutes alors que les invités et les autres personnes présentes étaient invitées à prendre des rafraîchissements offerts par le club de Saint Paul.

Après le retour des membres du comité directeur J-C Fauch au nom du comité directeur propose au suffrage des clubs comme président du comité Patrice Pradelles.

Pendant le dépouillement du vote J-C Fauch rappelle que les candidatures pour les organisations et les engagements des équipes départementales doivent lui parvenir au plus tard le 14 septembre à midi et D Escudier rappelle que les inscriptions au critérium doivent lui être adressées au plus vite

Suite à l'élection de P Pradelles au poste de président avec 34 voix sur 34 les délégués ont donné leur confiance au président P Pradelles pour représenter le comité aux Assemblées générales de la fédération avec pour suppléant J-C Fauch. Ils ont aussi reconduit J-C Fauch comme représentant du comité au comité directeur de la ligue jusqu'à l'élection du conseil de la ligue d'Occitanie qui doit avoir lieu le 7 janvier.

Le nouveau président prend ensuite la parole pour remercier les clubs de lui avoir fait confiance et pour souligner aussi le travail fait par les anciens qui n'ont pas été renouvelés dans leurs fonctions. Il fait part de la politique qu'il compte mener avec son équipe.

En conclusion la parole est donnée aux invités


Monsieur J Salvetat apporte au nom du président de la ligue des précisions sur le déroulement de la fusion de notre ligue avec celle du Languedoc- Roussillon

Monsieur M Marcoul nous dit aussi que le CDOS passe une période compliquée du à la nouvelle région et à la fusion des CROS de midi –Pyrénées et Languedoc Roussillon qui doit avoir lieu en 2018. Il souligne le travail exemplaire de notre ligue sur le CNDS. Il nous annonce des opérations avec l'UNSS et Les universités une journée avec l'USEP à Saint Paul en juin. Le CDOS doit prochainement faire un état des lieux sur les équipements sportifs et recenser les besoins en la matière en insistant sur les besoins en zones rurales avec une aide du CNDS sur la ruralité

Monsieur L Vandendriessche nous rappelle les difficultés financières du département tout en souhaitant continuer à pouvoir aider le sport

Monsieur D Cabanel nous félicite sur la bonne tenue de notre assemblée générale et nous apporte une bonne nouvelle en nous annonçant qu'il pense pouvoir dégager une petite enveloppe sur le reliquat du CNDS pour aider le club de Castres. Il nous rappelle qu'avec la nouvelle olympiade nous devons fournir un nouveau plan de développement

La séance se terminera vers 0 heure 30



Le 9 septembre 2016

Jean-Claude Fauch